

LYCEE DE L'ELORN

BP 759 – Place St Houardon
29 207 LANDERNEAU cedex

Tél : 02 98 85 12 71

Dossier suivi par :

Laurent SALIOU – gestionnaire-comptable

laurent.saliou@ac-rennes.fr

tél : 06 82 26 15 09

DEMANDE DE DEVIS

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES (du 01/09/2021 au 31/08/2025)

• **OBJET**

Dératisation et désinsectisation des locaux du service de restauration.

• **DUREE**

4 ans à compter du 01/09/2021 sans possibilité de reconduction.

• **NATURE DES PRESTATIONS**

Prévention, détection et action curative de lutte contre les nuisibles (rongeurs et blattes) et contre les insectes (moustiques) :

.nuisibles = 4 passages/an ;

.insectes = 3 passages/an.

• **LOCAUX CONCERNES**

Locaux du service de restauration.

Préalablement au dépôt de son offre, le candidat devra se rendre au lycée pour visiter les locaux concernés. Suite à sa visite, il établira un plan d'action précisant la localisation des appâts et le périmètre d'intervention (plan du bâtiment restauration disponible en ligne avec les documents de la consultation).

• **OBLIGATIONS DE L'INTERVENANT**

Carnet d'entretien et rapport d'activité après chaque intervention.

Attestation de formation.

Fourniture des fiches techniques et des fiches de données de sécurité des produits utilisés.

• **PRIX**

Prix ferme et définitif non révisable, non modifiable pour la durée du contrat, comprenant les déplacements programmés pour les nuisibles (4 interventions/an) et les insectes (3 interventions/an), la fourniture des appâts et les prestations de traçabilité de l'intervention.

Transmission des factures trimestrielles après service fait via la plateforme ChorusPro (paiement à 30 jours à compter de la date de dépôt de la facture)